

**Zeitschrift:** Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

**Herausgeber:** Le messenger suisse de France

**Band:** 11 (1965)

**Heft:** 8-9

**Rubrik:** Les activités de nos compatriotes en France

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Les Activités de nos compatriotes en France

## AVIGNON

Le Comité de la Société « Helvetia » éprouve le besoin de rappeler aux Suisses d'Avignon et de la région non pas seulement l'existence de cette Société, mais aussi son histoire et ses buts.

C'est le 1<sup>er</sup> août 1932 que s'est fondée notre Société, dans le but : « de pratiquer une charité utile et « éclairée envers les Suisses né-  
« cessiteux de passage ou en rési-  
« dence dans la région et de  
« réunir les Suisses d'Avignon et  
« de la région à l'effet de resser-  
« rer entre eux les liens de solida-  
« rité et de fraternité nationales. ».

Au cours de ces 33 dernières années, notre Société a toujours poursuivi ses buts. Il y a eu des départs : il y a eu, hélas, des décès, comme celui, subit, l'an dernier de notre regretté président, M. William Rochette. Mais l'exemple de nos prédécesseurs doit nous inciter à nous serrer les coudes, afin d'aller de l'avant et d'être toujours prêts à aider nos compatriotes. Dans sa séance du 29 mai dernier, l'Assemblée générale de notre Société a réélu son Comité, composé actuellement de Frank Buchet, président, de Mme Vve William Rochette, vice-présidente, de M. Walter Dornbierer, notre dévoué trésorier, et de Mme Aujoulat, secrétaire.

Pour réaliser le but premier de notre Société, le Comité ne dispose que des cotisations de ses membres et, parfois, d'une subvention de la Confédération. C'est pourquoi nous prions instamment

ceux de nos compatriotes qui ne seraient pas à jour de leurs cotisations de bien vouloir s'en acquitter. Le montant en est de 3 F par an ; nous prions vivement ceux qui le peuvent de l'augmenter spontanément, en espérant toutefois que peu de nos compatriotes auront besoin de notre aide.



Régulièrement convoquée, l'Assemblée générale de la Société Helvetia s'est tenue, au cours d'une rencontre familiale, le jeudi de l'Ascension, 27 mai dernier, dans la belle propriété de Mme et M. Stoll, où nous avons été généreusement et amicalement reçus. Celle-ci était décorée de nombreux drapeaux français et suisses ; la très belle bannière de notre Société flottait gaiement au vent léger qui nous assurait une température très agréable. Un électrophone diffusait des chants et musique folkloriques suisses ; n'était-ce le chant des cigales, on se serait cru au pays.

Vingt-huit membres étaient présents, certains accompagnés de leurs enfants, et nous avons eu le plaisir de rencontrer de nouveaux visages, dont plusieurs venaient d'Afrique du Nord. Neuf membres s'étaient excusés de ne pouvoir assister à notre Assemblée. Après un excellent après-midi de détente, le président présente le rapport moral qui révèle une vie sans histoire pour notre Société. Puis le trésorier fait part de l'état de nos finances, caractérisé par une augmentation en nombre et en valeur des cotisations, ce qui est encourageant. Ces deux rapports sont adoptés à l'unanimité.

Le Comité demande à s'élargir par la nomination de deux nouveaux membres et propose MM. Stoll et Fornerod. Ces candidatures sont acceptées à l'unanimité.

Après un échange très cordial de vues diverses, l'Assemblée générale est levée à 17 h 30.

## BELFORT

### CELEBRATION DU 1<sup>er</sup> AOÛT

Dans la salle du foyer de la Chambre de Commerce, les membres du Cercle Suisse qui n'étaient pas partis en vacances

étaient amicalement réunis pour célébrer, en famille, leur fête nationale.

Autour du président Chardonnens on notait la présence de MM. Meyer, vice-président ; Hager, secrétaire ; Lachat, Gasman, membres du Comité. L'assistance était assez nombreuse et chacun avait pris place autour des tables dominées par les drapeaux suisses et français et par les blasons en guirlandes des cantons suisses.

Le président Chardonnens prit la parole pour donner lecture du message de M. Tschudi, président de la Confédération, transmettant à ses compatriotes vivant en France le salut du Conseil fédéral et les meilleurs vœux du peuple suisse. Il se dit heureux que les colonies suisses disséminées sur le globe commémorent au jour du 1<sup>er</sup> août la fondation de la Confédération voici 674 ans.

Il annonça qu'après les travaux préparatoires approfondis, les Chambres fédérales pourront bientôt aborder l'étude de l'article constitutionnel concernant les Suisses à l'étranger. Ainsi, ils pourront trouver enfin leur place dans la loi fondamentale de l'Etat et la base créée qui permettra de régler leurs droits et leurs devoirs dans le sens d'une union plus étroite avec leur patrie d'origine. Comme autre signe de l'intérêt attentif, il souligna l'augmentation des subventions aux écoles suisses à l'étranger.

Le président donna ensuite lecture d'une lettre de M. Scalabrino, Consul de Suisse à Mulhouse, qui regrette de ne pas être avec ses amis belfortains, se trouvant en compagnie du Cercle Suisse de Mulhouse à Muttentz, près de Bâle, pour célébrer cet événement. En adressant ses vœux patriotiques, le Consul annonça la bonne nouvelle que le Conseil fédéral venait de proposer l'insertion dans la Constitution fédérale d'un article 45<sup>bis</sup>, l'autorisant à renforcer les liens qui unissent les Suisses à l'étranger entre eux et avec la patrie et à soutenir les institutions créées à cet effet.

Ce texte et surtout l'esprit qui anime le message qui l'accompagnait donnent une large satisfaction à tous nos compatriotes de la « Cinquième Suisse ».

Après la lecture des deux mes-

sages, l'orchestre des « Zéphirs » joua les hymnes nationaux français et suisse chantés par l'assistance.

Cette réunion se poursuivit dans une ambiance très joyeuse, par des danses, des chansons et de bonnes histoires comme savent en raconter nos amis suisses.

« Les Dépêches ».

## ÉPINAL

Malgré des départs massifs en vacances, 45 compatriotes de la plaine et de la montagne vosgienne ont répondu à l'appel de la célébration de notre fête nationale.

La réunion eut lieu le dimanche 1<sup>er</sup> août à « L'Auberge du Cheval Blanc », dans cette belle campagne des environs d'Épinal. La veille, les membres du Comité d'Épinal se sont réunis à la tombée de la nuit dans la propriété de M. Schmid, au bord du lac de Bouzey, à la lumière scintillante des lampions.

Favorisée par un beau temps exceptionnel, cette année, la réunion débutait à 13 heures par un déjeuner pris en commun dans la salle de l'Auberge, décorée aux couleurs nationales. Jeunes et anciens étaient heureux de se retrouver dans une ambiance familiale et patriotique, à la grande satisfaction du Comité, largement récompensé de ses efforts dans la réussite de la fête.

Par l'entreprise de M. le Consul Scalabrino, le Studio des ondes courtes de la Société Suisse de Radio-diffusion et Télévision à Berne a mis à notre disposition une bande comprenant : 1. Sonnerie des Cloches de l'église Notre-Dame à Lausanne ; 2. Allocution en français du Président de la Confédération ; 3. Cantique suisse.

Cette innovation fut hautement appréciée par l'Assemblée, d'autant plus que la transmission était irréprochable. Au moment du cantique suisse, l'assemblée debout, profondément émue, se sentait plus près encore de notre cher pays.

Le président Schmid lut ensuite un raccourci du pacte de 1291 et un message de M. le Consul Sca-

labrino. En nous adressant ses vœux patriotiques, il tenait à renforcer les liens qui unissent les Suisses à l'étranger entre eux et avec la patrie. Cette nouvelle a été accueillie avec reconnaissance.

Un bal champêtre mené par les jeunes avec entrain clôturait la fête, bien à notre image, digne et joyeuse, dont nous nous souviendrons longtemps encore.

## MULHOUSE

Rompant avec une longue tradition, selon laquelle notre fête nationale était célébrée à Mulhouse même, le Comité du Cercle Suisse a décidé de profiter du fait que le 1<sup>er</sup> août tombait un dimanche cette année pour inviter la colonie suisse à se rendre à cette occasion au pays.

C'est ainsi que quelque 200 participants se sont rendus à Muttenz (B.L.) en autos et en car par les routes pittoresques du Sundgau et la vallée de la Birs.

La cérémonie elle-même s'est déroulée dans l'une des trois ruines du château de Wartenberg où ils furent accueillis par le Syndic et la fanfare de Muttenz.

M. le Consul Scalabrino, qui avait tenu à rehausser cette manifestation de sa présence, tint une courte allocution pour nous annoncer que le Conseil fédéral allait soumettre aux Chambres, puis à la votation populaire, l'article constitutionnel relatif à la Cinquième Suisse, n'hésitant pas à qualifier ce fait d'événement historique.

Puis M. le Conseiller d'Etat Lejeune de Bâle-Campagne s'adressa à l'assistance en un discours d'une grande profondeur ayant pour thèmes le choix de notre hymne national et le Cantique suisse. Un vin d'honneur clôtura cette partie officielle.

Un dîner en commun, animé par les productions de la chorale et un excellent orchestre, servi au restaurant du « Freidorf », se prolongea assez tard dans la soirée. C'est là que nous entendîmes l'allocution du président de la Confédération, introduit par les cloches de Lausanne et suivi du Cantique suisse, repris en com-

mun par l'assemblée, grâce à une bande magnétique mise à notre disposition par le studio des ondes courtes suisses.

(Réd. : Ne serait-ce pas là une idée à retenir pour 1966 à Jouy-en-Josas ?)

## GEX

Voici encore une circulaire pour vous résumer l'activité de notre Colonie. Mais souvent les manifestations que l'on y résume pour vous sont déjà du temps passé et peut-être les lisez-vous avec un peu d'indifférence ? C'est possible et compréhensible.

Alors il nous a paru utile d'en faire paraître, à partir de ce jour, plus souvent et sous forme moins circulaire, plutôt comme une causerie dans laquelle vous auriez aussi la possibilité de vous exprimer. Nos contacts seraient plus serrés, plus amicaux et plus d'actualité.

Apportez-nous une idée, un billet sur un événement suisse du jour. Votre participation donnerait plus de vie encore à notre Société.

Cette réalisation est un vœu que souhaite votre Comité et c'est aussi le mien.

M. André,  
Président.

\*\*

ETES-VOUS VENUS à notre **Assemblée générale** des membres actifs, le samedi 27 février, au Rucher, à Tutegnny ?

Si c'est non, voici pour vous ce qui s'est passé. Placée sous la présidence d'honneur de M. Manz, notre Consul général de Suisse à Lyon, elle groupait 50 membres actifs.

Notre président souhaite une cordiale bienvenue à M. Manz et le remercie pour sa visite et tout l'intérêt qu'il porte à notre groupement.

Puis, comme il se doit, c'est le défilé des différents rapports, tous approuvés par l'Assemblée, qui porte à nouveau sa confiance sur le même Comité et qui fixe le droit d'entrée dans la Société à 3 F et la cotisation annuelle à 5 F.

M. Manz, dans une belle allocution, met le point sur la nécessité pour les Suisses à l'étranger

de se grouper et de s'unir et de maintenir des contacts amicaux avec les autorités du pays qui les accueille.

Au dîner qui suivit, 80 personnes étaient présentes. M. Anthonioz, Député-Maire, et M. Léger, Maire de Cessy, s'étaient excusés.

M. Manz, M. Penet, Sous-Préfet, et M. André prononcèrent à l'issue du repas des allocutions toutes empreintes de la meilleure amitié.

La chorale, Mme Muhlematter et M. Falquet agrémentèrent brillamment cette belle soirée.

#### Nouvelles diverses.

Une réunion de présidents ou délégués des Sociétés Suisses de l'arrondissement consulaire de Lyon a eu lieu le samedi 10 avril au Consulat à Lyon. Notre Société y était représentée.

L'Union des Sociétés Suisses de France a tenu son Congrès annuel les 15 et 16 mai à Marseille. M. André, président, assistait à ce Congrès.

#### Trois jours dans les Grisons.

C'était notre course annuelle. 75 personnes partirent le vendredi matin 25 juin de Genève, par un temps beau et idéal, et s'élançèrent avec joie vers ces régions de renommée mondiale. Ce fut comme un film défilant durant ces trois journées. Après l'assaut du Julier, ce fut l'Engadine et ses lacs, puis la montée à Muottas Muragl où, par un temps magnifique, l'on put admirer toute l'Engadine et le massif de la Bernina. Une rapide visite à Pontresina nous donna un peu l'idée de la vie grisonne et le film continua par la splendide descente de la Maloja, pour arriver à Lugano, où nous avons pu goûter tout le charme d'une belle et chaude soirée tessinoise. Le lendemain, le train nous laissa à Airolo et, là encore, en cars postaux dont la dextérité des chauffeurs fit l'admiration générale, on se lança à la conquête du Gothard, jusqu'à Andermatt. De là, par le train des glaciers, nous prenions le chemin du retour, joyeusement distraits par la flore, les marmottes et la vue sur le glacier du Rhône.

Que de souvenirs merveilleux enregistrés par chacun dans l'ambiance d'une très bonne amitié.

## LE HAVRE

Le 1<sup>er</sup> août 1965, une soixantaine de compatriotes et amis ont répondu à l'aimable invitation que leur avait faite M. le Consul et Mme Jung, de fêter en leur domicile la fête nationale.

Parmi les compatriotes venus de l'extérieur, nous avons eu le plaisir de rencontrer la mère et la tante de Mme Jung, M. et Mme Strohmeier, de Rouen, et M. Chalverat, de Dieppe.

Après la vente des insignes, au bénéfice, cette année, des Suisses à l'étranger, M. le Consul fit une allocution pleine d'humour, qui fut suivie par la lecture du message du président de la Confédération. Le chant de l'Hymne national par toute l'assistance a ensuite clos la partie officielle.

Agrémenté par de délicieuses « fabrications maison » et un choix de consommations diverses, dont un vin du pays fort apprécié, le bruit des conversations animées a encore continué longtemps, aussi bien dans les salons fleuris que sur le balcon, en face du magnifique coucher de soleil sur la mer.

#### † PAUL BRUNSCHWEILER

La Communauté suisse du Havre vient de perdre un de ses membres les plus marquants dans la personne de M. Paul Brunschweiler, décédé dans sa 88<sup>e</sup> année.

Arrivé en notre ville en 1899, M. Brunschweiler, par son travail et sa compétence, s'était fait une fort belle situation dans le négoce havrais.

Membre des Sociétés suisses du Havre depuis son arrivée il fut pendant de longues années Président de la Société « Helvetia » et plus tard de la Caisse suisse de secours pour le rayon consulaire.

Son dévouement à ses compatriotes et l'estime générale dont il jouissait dans notre ville ont incité le Conseil fédéral à le nommer Consul de Suisse au Havre en 1931, charge que M. Brunschweiler a conservée jusqu'en 1955.

Pendant ces 24 ans, M. Brunschweiler a eu la joie de présider à de nombreux événements dans la Communauté suisse tels que

les visites de MM. les Ministres Dunant et de Salis, ainsi que celles de nombreuses Sociétés venues de Suisse. Dans cette époque se situent malheureusement aussi les heures les plus tragiques de l'histoire de notre ville. Malgré la fermeture du Consulat pendant l'occupation, M. Brunschweiler est toujours resté fidèlement à la disposition de ses compatriotes. Il s'était aussi chargé de la distribution des colis et d'objets de première nécessité qui nous parvenaient de Suisse lors des jours les plus sombres.

Nombreux étaient ses amis français et suisses venus assister à ses obsèques dans la nouvelle église Saint-Michel. Tous ont voulu apporter le réconfort de leur présence à Mme Brunschweiler et à sa famille dans la peine et témoigner de l'estime et de l'attachement qu'ils avaient pour leur cher disparu.

## LYON

#### LE 1<sup>er</sup> AOUT CHEZ LES SUISSES

Le 1<sup>er</sup> août de cette année tombant un dimanche et de surcroît en pleine période de départ en vacances, les Sociétés suisses de Lyon décidèrent d'avancer la célébration de notre fête nationale au 29 juillet.

C'est dans un cadre agréable, au Clos des Varennes à Chazay-d'Azergues que se réunirent autour de leur Consul général et des Présidents des groupements suisses de nombreux compatriotes pour célébrer la naissance de la Confédération.

Après un repas pris en commun sous les bannières cantonales, le drapeau fédéral flottant au mât, la partie officielle commença par un instant de recueillement pendant lequel chacun se rappela l'époque où il écoutait les cloches de sa ville ou de son village natal.

Après la lecture du pacte de 1291, le Président de l'Union helvétique, dans son allocution, mit en parallèle les conséquences des deux batailles de Morgarten et de Marignan, les Confédérés ayant consolidé leur indépendance par la première et poursuivie, après la seconde, une poli-

tique qui aboutit à la neutralité et à une dissémination pacifique des Suisses à travers le monde.

Puis fut écouté avec la plus grande attention le message du président de la Confédération aux Suisses à l'étranger.

M. Manz, Consul général, remercia ensuite le Comité de l'Union helvétique et son Président, M. Chassot, qui n'avaient rien négligé pour rendre agréable la réunion dans un cadre magnifique.

Il annonça que l'année prochaine, à moins de difficultés imprévues, le 1<sup>er</sup> août pourrait être fêté dans la Maison suisse, actuellement en construction et dont les travaux progressent rapidement.

Relevant la nature éminemment patriotique de l'œuvre entreprise, le Consul général rappela que, dans l'esprit de ses promoteurs, cette maison, lieu futur de réunion pour les compatriotes de la région, doit contribuer à resserrer les liens qui les unissent entre eux et avec notre pays, et devenir un centre de rayonnement suisse sur les plans les plus divers, mais notamment sur celui de notre patrimoine culturel.

Puis, M. Manz souligna l'importance pour tous les Suisses à l'étranger du message du Conseil fédéral concernant l'insertion dans la Constitution d'un article 45<sup>bis</sup>, relatif aux Suisses à l'étranger dont il fit l'exégèse.

Cantique suisse et « Marseillaise » terminèrent la partie officielle. Et c'est dans la joie que se poursuivit cette soirée.

\*  
\*\*

### SOCIÉTÉ SUISSE DE BIENFAISANCE

Le Déjeuner de l'Amitié, auquel la Société suisse de bienfaisance de Lyon convie chaque année nos compatriotes déshérités et qui traditionnellement avait lieu à la fin du mois de janvier, s'est tenu le 22 mai 1965 au buffet de la gare des Brotteaux, dans une salle décorée de guirlandes du meilleur effet. On escomptait ainsi que les premières douceurs du printemps permettraient à un plus grand nombre de nos sympathiques vieillards de se rendre à

cette manifestation, alors que les années précédentes certains d'entre eux avaient dû y renoncer en raison des rigueurs de l'hiver. Une cinquantaine de protégés, ainsi que de nombreux membres de la Société avaient pris place autour des tables fleuries aux couleurs suisses, prouvant par leur présence tout l'intérêt qu'ils portent à cette belle Œuvre.

Une franche gaieté de bon aloi succéda à l'excellent déjeuner servi au son de l'accordéon.

À l'issue du repas, M. P. Gruaz, le dévoué et actif Président, adressa des paroles de bienvenue aux assistants. M. A. Manz, Consul général de Suisse, prit à son tour la parole et souligna la valeur de cette manifestation d'entraide en remerciant tous les participants de leur présence et de leur soutien.

Deux artistes apportèrent ensuite, avec leurs spirituelles imitations, leur contribution au maintien de la joyeuse atmosphère.

Après une substantielle collation, les assistants se dispersèrent le cœur tout ensoleillé.

F. E.

## MULHOUSE

Les Colonies suisses de l'Arrondissement consulaire de Mulhouse ont eu l'honneur d'avoir parmi eux leur Ambassadeur, M. Agostino Soldati.

Après l'avoir accueilli à la descente d'avion à Bâle-Blodelsheim, il a été, le 8 avril, l'hôte de M. le Préfet du Haut-Rhin et de la Colonie suisse de Colmar, marqué par un vin d'honneur dans la salle historique du « Koifhus » de Colmar.

Le lendemain, la Colonie suisse de Mulhouse était en liesse. Vers midi, notre Ambassadeur est arrivé en voiture à l'Hôtel de Ville où le Maire, entouré des personnalités de l'Administration, du Commerce et de l'Industrie régionale, de même que du Comité suisse, l'a reçu dans l'antique Salle des Archives. Tout en évoquant le passé historique commun de la Suisse et de l'Alsace et des liens amicaux, M. le Maire Muller

a remis un exemplaire de vitrail avec les armoiries de Mulhouse à notre Ambassadeur, qui répondit en remerciant d'une manière empreinte de la même sympathie et en rappelant ce bon esprit déjà constaté par l'illustre voyageur Montaigne de passage à Mulhouse.

En fin du même après-midi, notre Cercle avait la joie de recevoir M. et Mme Soldati au nom de toute la Colonie suisse de Mulhouse, représentée par deux centaines de compatriotes, dans les salons de l'hôtel du Parc.

M. le Président d'Orelli adressa des paroles de bienvenue ; déguisant à peine sa fierté, il remit un original du plan Merian de Mulhouse à l'illustre visiteur. Celui-ci se montra touché des sentiments patriotiques révélés et de la vivacité de cette grande colonie juxtant la patrie.

La Chorale mixte, sous la direction de M. Paul Widmer, égaya l'assistance avec quelques chants fort bien présentés, autant que le bon vin d'Alsace et le Kugelhupf traditionnel.

Après cette belle cérémonie, M. l'Ambassadeur donna à la Société industrielle une conférence fort appréciée sur les aspects moins connus de l'évolution économique suisse et des récentes mesures prises en ce domaine. Bien que parfois incomprises et critiquées, leur effet a tout de même été bienfaisant pour le pays.

Ainsi, la visite de notre Ambassadeur restera un des plus beaux souvenirs de notre Colonie.

J. D.

## NANCY

### SOCIÉTÉ SUISSE

Une centaine de compatriotes, parents et amis, se sont réunis, samedi 3 juillet, dans la propriété de M. Charles Moser à Lay-St-Christophe, pour célébrer les nonante ans de la Société et, avec une légère avance, la Fête nationale.

Les tables et les chaises étaient disposées au milieu d'une pelouse. Tout autour, les arbres du verger étaient pavoisés de fa-

nions, écussons cantonaux, lampions et flambeaux.

La soirée, favorisée par le beau temps, avait commencé par des concours et jeux pour enfants, pendant que l'assistance assié-geait un buffet bien garni.

Le Président, M. Fluckiger, prit la parole pour saluer les personnalités ayant honoré notre fête de leur présence : MM. les Maires d'Eulmont et Lay-St-Christophe ; M. Pauly, Chancelier du Consulat de Strasbourg, et Mme, remplaçant le Consul, M. Guibert, empêché ; M. Bovey, Secrétaire général de la N.S.H., venu spécialement de Berne ; M. Voirier, Ministre plénipotentiaire auprès du Conseil de l'Europe.

Puis, M. Fluckiger lut un message de félicitations de l'Ambassade de Paris et rappela les noms des anciens Présidents de la Société suisse, fondée par un groupe de compatriotes le 15 mars 1875.

M. Bovey, dans son allocution, remercia les Suisses présents de leur attachement au pays et du maintien à l'étranger de la présence de la Suisse.

M. Voirier, qui fut précédemment Consul général à Strasbourg, et, de par ses anciennes fonctions, eut avec les Suisses de Nancy des contacts fréquents et empreints de sa souriante affabilité, félicita le Comité de son dynamisme et de son dévouement. En effet, les excursions, sorties champêtres, soirées-choucroute, réunions d'hiver de belote, loto, l'Assemblée générale donnent aux Suisses de Nancy l'occasion de se réunir à peu près tous les mois. Il formula ses vœux pour l'avenir de la Société et lui fit ses adieux, ses nouvelles fonctions l'appelant à Berne.

Enfin, ce fut le moment de lever les couleurs, des illuminations, du feu de joie, des chants patriotiques, tandis que, grâce à une sonorisation parfaite, l'assistance eut l'heureuse surprise d'entendre un message enregistré du Président de la Confédération, fourni gracieusement par la Radiodiffusion suisse.

C'est tard dans la nuit que les assistants consentirent à se séparer en se souhaitant chaleureusement de tous fêter ensemble, dans dix ans, le Centenaire de la Société suisse de Nancy.

## NANTES

### LA COLONIE SUISSE FETE LE 1<sup>er</sup> AOUT

À l'occasion de notre fête nationale, M. le Consul et Mme Maurer ont invité, dans une charmante réception, les membres de la Colonie suisse de Nantes et de la région. Hélas ! les vacances avaient déjà clairsemé l'assemblée. Nous étions une trentaine de compatriotes à créer ou recréer des contacts toujours sympathiques autour d'une succulente collation.

Les bureaux du Consulat étaient fleuris de rouge et de blanc par la main experte de Mme Maurer. M. le Consul, après quelques paroles de bienvenue, nous lut le message du Président de la Confédération, et M. Badel, Président de la Société suisse de bienfaisance, remercia, en notre nom à tous, M. le Consul et Mme Maurer, en souhaitant qu'ils puissent, longtemps encore, nous inviter à l'occasion de la Fête Nationale.

Et chacun, heureux des liens renoués et des souvenirs évoqués, rentra chez soi le cœur plein du souvenir de la mère-patrie.

## NORMANDIE

Le 25 avril a eu lieu à Bazoques (Eure) la réunion des Suisses de Normandie.

Malgré un temps maussade, 77 compatriotes dont une trentaine du Havre, venus en autocar, se sont retrouvés autour de M. Jung, Consul de Suisse, et le repas succulent servi au « Moulin-Fleuri » a vite fait oublier les averses subies au cours du voyage. A notre grand regret, Mme Jung, souffrante, n'a pu être des nôtres.

M. Strohmaier, Président du Cercle suisse de Rouen, a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue à tous les compatriotes, venus de l'Eure, de l'Orne, de la région de Lisieux, de Caen, de Rouen et du Havre, et en les remerciant de leur assiduité à assister à nos réunions.

Au cours du repas, les Présidents des divers groupements ont adressé quelques mots à l'assistance pour exprimer leur plaisir

d'être à nouveau ensemble et pour remercier M. Strohmaier d'avoir bien voulu se charger de l'organisation de cette réunion. M. Rohr, Président de la Caisse suisse de secours, fit en outre un appel à tous ceux qui ne sont pas encore membres de cette Caisse. Il rappela que malgré l'A.V.S., nombreux sont encore nos compatriotes dans le besoin et qui peuvent être aidés par des dons ou des prêts de notre Caisse.

Puis ce fut au tour de notre Consul, M. Jung, de prendre la parole. Il présenta d'abord les excuses de M. Bovey, du Secrétariat des Suisses à l'étranger à Berne, qui, déjà retenu, n'a pu se rendre à notre réunion. M. Jung rappela ensuite les problèmes traités aux journées des Suisses de France à Marseille, qui, malheureusement, cette année, ne seront pas précédées par la réunion des Consuls.

Les Suisses de Normandie seront représentés à ces journées par une forte délégation composée de : M. et Mme Strohmaier, de Rouen ; M. et Mme Grandjean, de Rouen ; M. Ravetta, du Havre.

Etant donné que cette année doit avoir lieu le renouvellement de nos représentants à la Commission des Suisses à l'étranger à Berne, nos délégués à Marseille ont reçu mandat de présenter la candidature de M. Strohmaier.

M. le Consul, déplorant le peu d'empressement, dans son rayon consulaire, pour le Fonds de Solidarité, fit à nouveau un appel pressant pour y adhérer.

Il fut d'ailleurs soutenu dans cet appel par M. Strohmaier, qui, dans une allocution savoureuse, rappela les avantages de cette Caisse dans un monde en éternelle effervescence.

M. Michaud, de Lisieux, rappela à nos délégués la question déjà posée à plusieurs reprises concernant les facilités souhaitées pour trouver en Suisse des logements permettant aux retraités d'y passer leurs vieux jours ou seulement des vacances à des prix modérés, dans la région de leur origine.

Plusieurs membres souhaitant de se revoir plus souvent, il a été décidé d'organiser une deuxième rencontre courant septembre, également dans cette belle contrée qu'est la Basse-Normandie.

## PARIS

### CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

La Chambre de Commerce suisse en France a tenu le 21 juin 1965 sa 47<sup>e</sup> Assemblée générale, sous la présidence de M. Jean-Louis Gilliéron et en présence de Son Excellence M. Agostino Soldati, Ambassadeur de Suisse en France et Président d'Honneur.

Dans son rapport annuel, le Conseil d'Administration constate que la Suisse est toujours le quatrième client de la France. Elle se place immédiatement après l'Allemagne fédérale, le Bénélux et l'Italie. Elle achète, d'autre part, à la France, pour 470 millions de francs français de plus que les U.S.A. et pour 536 millions de plus que la Grande-Bretagne, dont les populations sont respectivement de 193 millions d'habitants et de 54 millions d'habitants.

En d'autres termes, la France place en Suisse 6 % de ses exportations totales et 2 % de ses importations totales.

D'une manière générale, les exportations de la France vers la Suisse ont augmenté de 13 % par rapport à l'exercice précédent, contre 17 % en 1963. D'autre part, les exportations suisses vers la France ont augmenté de 6 % en 1964 contre 18 % en 1963. Les secteurs qui ont marqué une baisse sensible ont été les textiles, les chaussures, les produits chimiques et la bijouterie, secteurs pour lesquels la Chambre de Commerce suisse en France a organisé deux grande manifestations de prestige chez Ledoyen aux Champs-Élysées, les 17 et 18 mai dernier. Un grand dîner auquel était convié le Tout-Paris, clientèle prédestinée de nos grandes industries de luxe, a suscité des échos qui sont encore loin d'être épuisés. La presse, la radio, la télévision et les actualités cinématographiques nationales et internationales ont pu donner un brillant reflet de la collaboration franco-suisse en matière d'industries de luxe.

La Chambre de Commerce suisse en France a démontré son efficacité en matière de promotion de ventes en organisant les « Semaines suisses » de Paris, du

26 mai au 13 juin 1964. Elle a également fait connaître le point de vue de personnalités de tout premier plan sur des problèmes d'une brûlante actualité au cours de huit manifestations très réussies :

**Le 13 février**, Guillaume Guindey, ancien Directeur général de la B.R.I., à l'occasion d'un dîner-conférence, a traité des « Problèmes actuels relatifs au développement du commerce international ».

**Le 14 avril**, M. Charles-F. Ducommun, Directeur général des P.T.T. à Berne, a entretenu les adhérents de Besançon et de la région circonvoisine des « Solutions aux problèmes du personnel dans l'entreprise publique et dans l'entreprise privée ». Un dîner a réuni ensuite conférencier et auditeurs dans une ambiance cordiale et détendue.

**Le 22 mai**, M. le Conseiller fédéral Bonvin a parlé à Paris, sous ses auspices, des « Problèmes actuels des finances et de l'économie suisses ».

**Le 10 juin**, M. l'Ambassadeur Paul Wurth, Chef de la Mission suisse près des Communautés européennes à Bruxelles, a traité à Lille de « La Suisse et l'intégration économique européenne ». Là également, un dîner très fréquenté réunit conférencier et auditeurs, auxquels s'était joint Son Excellence M. Agostino Soldati, Ambassadeur de Suisse en France.

**Le 12 octobre**, M. Robert Holtz, Directeur des Services techniques de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises, a été aimablement invité, par la Classe d'Industrie et de Commerce de la Société des Arts, à parler à Genève des « Expériences en France des bourses de sous-traitance ». La Chambre de Commerce suisse en France souhaitait, en effet, que l'opinion publique suisse soit informée de ces expériences valables aussi bien en période de surchauffe pour une répartition équitable du travail qu'en période de récession pour une meilleure utilisation des parcs de machines, en vue de limiter les investissements.

**Le 22 octobre**, ses adhérents parisiens ont visité la Compagnie

de constructions mécaniques, procédés Sulzer, à Mantes.

**Le 5 novembre**, elle a organisé un déplacement au Havre par autorail à grand parcours, où 120 de ses membres ont eu l'occasion de visiter le paquebot « France », les installations portuaires, ainsi que le musée. Au cours d'un cocktail de 600 personnes groupant ses adhérents et les représentants de la meilleure société havraise, elle a présenté un défilé de 42 modèles de haute couture parisienne et de fourrures franco-suisse.

**Le 26 novembre**, M. Michel Debré, ancien Premier Ministre, a traité, lors d'un dîner-conférence des « Chances de l'Europe ».

Parmi les problèmes qui préoccupent cette Chambre, figurent, à part la solution du problème de la main-d'œuvre étrangère par la sous-traitance, l'amélioration des liaisons routières franco-suisse qui intéressent tous les automobilistes et la question des villes frontalières, comme Bâle et Genève.

Les expériences réalisées au cours du présent exercice et la rapide évolution des besoins des exportateurs suisses montrent que la Chambre de Commerce suisse en France doit être armée pour faire face à ses tâches grandissantes. Bien qu'elle soit la plus importante Chambre de Commerce étrangère à Paris, une véritable collaboration devrait s'établir plus étroitement avec les grandes organisations industrielles et professionnelles suisses, dont l'un des premiers soucis doit être l'expansion commerciale du pays à l'étranger.

Le Président Gilliéron exposa ensuite l'impérieuse nécessité pour la Suisse de lancer constamment des ponts à nos amis du Marché commun, afin d'éviter que celui-ci ne devienne une zone protectionniste européenne. Un système de **contingents tarifaires**, qui fonctionnerait d'abord pour certains produits et qui serait calculé sur la moyenne des importations des trois ou quatre dernières années, permettrait de sensibles atténuations de la rigidité actuelle. La Chambre de Commerce suisse en France défendra toute initiative favorable à un heureux développement des rapports économiques, culturels ou

sociaux entre la France et la Suisse.

Pour sa part, M. l'Ambassadeur A. Soldati présenta un tour d'horizon sur « Le problème monétaire international ».

Enfin, l'Assemblée désigna trois nouveaux administrateurs : MM. Charles Amiet, Administrateur des Papeteries de la Chapelle ; Emile Fehr, Président-Directeur général de la Société française Bunge ; Flurin Turnes, Directeur de la Maison Buhler frères.

**LES SUISSES DE PARIS  
ONT CÉLÉBRÉ LA FÊTE  
DU 1<sup>ER</sup> AOÛT  
SOUS LES OMBRAGES DU PARC  
DE MONTCEL, A JOUY-EN-JOSAS  
PAR UN BEAU SOLEIL  
DE FIN JUIN**

Dans toute la France, à des dates plus ou moins différentes, on a célébré notre Fête Nationale dans la joie et le recueillement. Pour les Suisses de Paris, ce fut le 30 juin, afin que le maximum de compatriotes puissent y assister, avant leur départ en vacances. Réunis autour de leur Ambassadeur et Mme Soldati, ils prirent part à la cérémonie officielle qui traditionnellement comporte la lecture du Pacte de 1291, le discours de MM. Soldati et Lampart.

Pique-nique, jeux, chants patriotiques, messe et culte remplirent cette journée suisse que nous qualifierons plutôt de grande fête champêtre réunissant jeunes et vieux, que de Commémoration du 1<sup>er</sup> août. On éprouve en vérité toujours un sentiment de frustration à l'idée que cette Fête Nationale est avancée et le cœur n'y est pas tout à fait. Pour l'an prochain, nous nous permettrons de suggérer à nos autorités et aux organisateurs de cette fête de réfléchir à cette petite modification. Cela ne changerait rien aux habitudes puisque normalement au cours de notre fête champêtre il y aurait toujours la partie officielle qui serait alors fixée à 15 h 30. En effet, nous avons pu constater que certains, se fiant aux différentes annonces, ont fait une apparition à 17 h, alors que la cérémonie officielle était déjà terminée, juste le temps de faire quelques politesses. S'il est vrai qu'il ne suffit pas de se « montrer », il conviendrait de réunir le maximum de nos compatriotes en fixant l'heure des discours à cette heure-là, qui nous semble être la plus judicieuse. Nous avons remarqué cette année que le fait d'avoir officieusement avancé les discours permit à beaucoup de flâner, de bavarder sous les arbres de cette merveilleuse propriété,

que M. et Mme Jeanrenaud mettent toujours si aimablement à notre disposition, et de renouer avec de nombreux amis et connaissances, alors que précédemment, sitôt les discours terminés, on assistait plutôt à une débandade de ceux qui étaient venus pourtant y passer toute une journée suisse en plein air.

Qu'en pensent nos lecteurs et abonnés ? Nous serions heureux d'avoir leurs suggestions.

Pour terminer, disons un grand merci aux organisateurs qui sont toujours les mêmes, si fidèlement dévoués. Cela peut apparemment vous paraître simple d'organiser une telle manifestation et pourtant que d'heures de préparation, que d'énerverment, quelle somme de patience ils doivent posséder pour que notre fête soit belle et réussie !

A l'année prochaine, et, si notre Ambassadeur est d'accord, à 15 h 30 pour la partie officielle de notre grande fête champêtre, réunissant tous les Suisses de Paris qui ont gardé dans leur cœur une grande place pour le Pays.

N. S.

**P.-S.** — Et, le soir du premier août, pourquoi n'organiserions-nous pas une « Veillée » réunissant tous ceux qui seraient encore à Paris ou dans les environs ?

Suite et fin de la page 12.

tirant aussitôt la leçon de l'Histoire, signèrent une paix perpétuelle avec la France, et renoncèrent en même temps à toute politique belliqueuse vis-à-vis de leurs voisins, profitant de cette politique pacifique pour compléter leurs institutions, consolider et élargir l'union de leurs cantons, affirmer davantage leur indépendance nationale. Et cette paix, cette neutralité de fait, qui devait seulement trois siècles plus tard devenir une neutralité de droit, les grandes puissances européennes comptèrent avec elle et l'on peut même dire comptèrent sur elle. Ainsi la Suisse eut, elle, pendant tous ces siècles, la possibilité d'être cette île de paix, au centre de l'Europe, qu'au lendemain de Marignan elle avait choisi sagement de devenir.

« Ce sont là les grandes lignes de l'Histoire. Mais l'amitié de nos

deux peuples est tissée de tant de liens particuliers, de tant d'échanges entre les idées et de rencontres entre les hommes, de tant de grands et menus faits, que la trame en est maintenant devenue indivisible. »

Il termina en se félicitant du jumelage de la station suisse de sports d'hiver de Villars-sur-Ollon et de Vichy sur l'initiative de M. Auguste Clément et remercia la municipalité et son maire qui contribuent si largement à la célébration de cette fête nationale.

Parlant au nom de la ville de Vichy, M. le docteur Nigay se plut à constater le caractère fort amical de cette réunion et fit un éloge à la fois vibrant et émouvant de la Suisse, nation d'équilibre, de droit, de cœur aussi. Notre voisine n'a nullement attendu des lois ou des appels pour se pencher sur les détresses humai-

nes sur quelque point du globe où elles se manifestent. Nous ne pouvons avoir que de la gratitude pour elle et en particulier pour l'un de ses enfants, le philanthrope Dunant, fondateur de la Croix-Rouge. Ce dernier n'a pas été une exception mais simplement un spécimen de ces citoyens d'Helvétie mondialement estimés pour leurs qualités de désintéressement et d'organisation.

« Vous êtes pour nous, ajoutait le docteur Nigay, une leçon perpétuelle de civisme et de discipline librement consentie. »

M<sup>e</sup> Zeltner se fit l'interprète des Suisses séjournant actuellement à Vichy pour remercier le représentant de la ville pour ses paroles touchantes. Il tint à exprimer sa gratitude aux habitants de la station pour leur sentiment d'hospitalité sans mélange, pour leur cordialité et leur gentillesse.

## FELICE FILIPPINI

Felice Filippini est un des artistes les plus originaux du temps. Tout, chez lui, procède d'une vision poétique intérieure, mais nourrie d'observation, fortifiée par la volonté de se traduire en images vives et fermement construites.

Ce qu'il fait accroche, d'abord, par un parti pris pour chaque tableau : couleur violente, architecture rigoureuse, composition très rythmée, détails serrés comme les signes d'une écriture ou au contraire teintes ternes et vastes masses synthétisées, réduisant une idée à l'essentiel.

Un des plus grands attraits de ce peintre-écrivain tessinois, c'est son goût de quelques thèmes qu'il illustre par des tableaux successifs faisant série. Il y a les chats (toujours dramatiques), les « bals », où s'exprime une certaine psychologie des foules, un sens du mouvement collectif, la poésie des plaisirs légers, la mélancolie des choses éphémères. Il y a l'amour, exprimé par des couples qui le font : couples presque abstraits, réduits à l'accord pictural de deux coqs suggérés, que n'animent ni sensualité ni érotisme. Ce sont des symboles et des signes.

Ces thèmes enfantés par un puissant élan créateur donnent à l'exposition Filippini sa gravité et sa profondeur. On sent un homme qui veut aller au bout d'une pensée : une fois fait un tableau, il élabore déjà les prolongements qui aboutiront au suivant.

Pourquoi ces choix ? Interrogé, Filippini, répond simplement : « J'aime les bals... J'adore les chats. » Pourquoi ne peint-il pas de paysages, et ses compositions ne sont-elles jamais traversées par la lumière du jour ? « Je ne me sens pas un peintre de la nature... je suis avant tout un dessinateur. » Il fait ce qu'il aime : belle affirmation d'indépendance à une époque où chacun se croit obligé de se référer à un système.

On ne résiste pas à l'emprise de cet amour plein d'exigence, de rigueur et de discipline. On ne se détache pas aisément de Filippini : quittée l'exposition de la Galerie Motte on continue à méditer sur ces grandes séries. Et l'on espère que le meilleur public parisien, qui n'est ni papillonnant ni même trop éclectique, sera saisi à l'âme par ce grand Tessinois.

Frank BRIDEL,  
« Tribune de Genève ».



# CERCLE COMMERCIAL SUISSE

Le samedi 8 mai 1965 a eu lieu l'Assemblée générale annuelle. Pour permettre à un plus grand nombre de membres et à leurs amis d'assister à cette réunion et à la projection d'un film, nous avons utilisé, cette année, notre grande salle des fêtes.

A 17 h 30, notre dynamique Président, M. Charles Friedlander, a ouvert les débats et a salué les personnalités présentes ainsi que les nombreux élèves de l'Ecole qui sont venus nous témoigner leur sympathie.

M. l'Ambassadeur Soldati, Président d'Honneur du Cercle commercial suisse, étant empêché d'assister à cette manifestation, il y a délégué M. Ruédi, Attaché commercial de l'Ambassade de Suisse en France. Nous avons été très heureux de voir M. Ruédi à nos côtés qui nous a encouragés par sa présence et ses propos.

Le rapport moral a été présenté par Maître Burger, Secrétaire général du Cercle.

Nous y avons mentionné plus particulièrement l'activité de nos divers Administrateurs afin que nos membres se rendent compte de tout le travail accompli par le Comité au cours de l'exercice écoulé. L'Ecole et le placement sont, évidemment, les fonctions essentielles de notre Groupement. Aussi est-ce avec un grand intérêt que les personnes présentes ont écouté le rapport de M. Lampart, Président de la Commission de l'enseignement, et de Maître Burger, Président de la Commission du placement.

L'effectif de nos élèves se maintient et, grâce à la collaboration avec la Chambre de Commerce suisse en France, cette dernière sanctionnera nos examens en déléguant ses représentants aux épreuves orales et en opposant son cachet sur nos Diplômes.

Du rapport du placement, il faut relever l'accroissement constant des demandes d'emplois présentées à notre Service et le succès obtenu dans la plupart des

cas. La Commission suisse pour l'échange des stagiaires a d'ailleurs noté dans son rapport ces résultats réjouissants et nous en a remerciés.

M. Haldemann, notre dévoué Trésorier, nous a donné connaissance des comptes et du bilan. Nous avons été heureux de voir que nos recettes ont augmenté dans une proportion plus grande que nos dépenses, c'est là le fruit de l'activité de notre Trésorier et de tous nos services.

Après présentation du rapport favorable de la Commission de vérification, les comptes et le bilan ont été adoptés à l'unanimité. C'est également sans opposition que notre Conseil d'Administration a reçu décharge pour son activité et que la confiance de tous lui a été renouvelée pour l'exercice en cours.

Après adoption du budget pour le nouvel exercice, MM. Lampart et Haldemann, administrateurs en réélection, ont été confirmés dans leurs fonctions pour une nouvelle période de trois ans, et MM. Spoerri et Stucker ont été nommés vérificateurs des comptes pour une nouvelle année.

L'Assemblée a décerné le titre de Membre d'Honneur du Cercle commercial suisse à M. Jacques Berchtold, Membre Bienfaiteur, et à M. Charles de Kaenel, ancien Président du Cercle commercial suisse.

Il a été pris acte du remplacement de M. Frey par M. Furst, en qualité de représentant de la Chambre de Commerce suisse en France au sein de notre Conseil d'Administration. Le nouvel administrateur a déjà eu l'occasion de siéger dans notre Comité.

Les débats ont été clos à 18 h 30.

Après la partie administrative, l'assistance a eu un très grand plaisir à voir un film : « Quand nous étions petits enfants ».

C'est là un chef-d'œuvre de poésie autour du thème : une année d'école à La Brévine (village suisse des hauts plateaux du Jura neuchâtelois). Le cinéaste Henri Brandt a filmé des scènes de la vie du village et des villageois en faisant intervenir la population elle-même ; il a réa-

lisé de fort jolies prises de vues dans un cadre simple et émouvant.

Les Amis du Cercle se sont retrouvés ensuite au grand hôtel du Pavillon, où un repas leur a été servi selon les traditions les meilleures de cet établissement bien connu. La soirée a été très animée et rehaussée par la présence de nombreux représentants de l'Ambassade de Suisse en France et d'autres personnalités.

Au cours du repas, M. le Président Friedlander a salué plus particulièrement la présence parmi nous de M. et Mme Koetchet, notre sympathique Consul et son épouse qui, hélas, vont nous quitter prochainement pour prendre une retraite méritée en Suisse.

M. l'Attaché commercial Ruédi a ensuite prononcé une courte allocution en relevant l'utilité de notre Ecole et de notre Institution de placement pour nos jeunes compatriotes venant en France se perfectionner tant au point de vue linguistique qu'au point de vue de leur formation professionnelle.

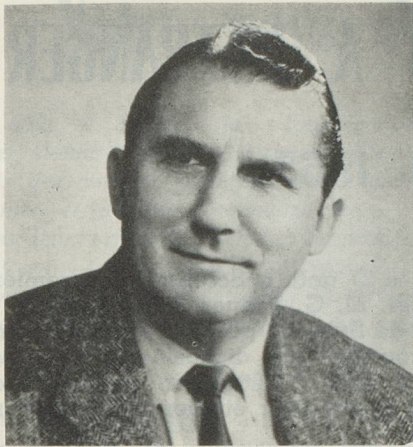
R. B.

## COMMUNICATION A LA COLONIE SUISSE

**Afin de compléter les données en sa possession, l'Ambassade entreprend, d'entente avec le Département politique fédéral, un recensement des propriétés agricoles dont les ressortissants suisses sont propriétaires au Maroc.**

**Elle prie par conséquent toutes les personnes physiques ou morales concernées par cette enquête de bien vouloir s'adresser à l'Ambassade de Suisse à Paris, qui, afin d'uniformiser dans la mesure du possible les renseignements dont elle a besoin, leur fera remettre une formule d'enquête établie à cet effet. En outre, les intéressés sont d'ores et déjà invités à faire expertiser, à toutes fins utiles l'ensemble de leurs biens agricoles.**

**Il va de soi que cette enquête ne concerne pas les propriétaires de lots de colonisation.**



R.-C. Thiebaud

## MARSEILLE

### M. le Consul général

### nous quitte après neuf ans

A l'heure où paraîtront ces lignes, M. le Consul général et Mme R.-C. Thiebaud seront sans doute déjà à Montréal où ils auront rejoint leur nouveau poste.

La communauté suisse de l'arrondissement consulaire de Marseille voudrait par ces lignes leur adresser encore un « Au revoir » et ses souhaits pour la poursuite de la brillante carrière dont Marseille fut, pour notre plus grand bien, une longue étape.

Il faisait grand froid en janvier 1956 à Marseille lorsque s'établit le contact entre la colonie de Marseille et son nouveau Consul. Certes, la vie de la communauté se déroulait sans heurt, mais il lui manquait peut-être un peu de dynamisme et la venue de M. et Mme Thiebaud allait heureusement créer une ambiance nouvelle.

Pour notre joie et notre fierté, 1958 vit élever le représentant de nos autorités au titre de Consul général, et son dévouement et sa générosité de cœur eurent souvent l'occasion de se manifester, particulièrement lors d'une dure épreuve pour notre région. En effet, la catastrophe de Fréjus en décembre 1959 éprouva, entre autres, plusieurs familles de nos compatriotes. M. le Consul général Thiebaud n'est pas oublié là-bas et récemment encore M. le Maire de Saint-Raphaël rappelait cette douloureuse circonstance et le souvenir qu'il gardait de son intervention.

A la fin de 1960, une première période de six mois nous a privé de notre Consul général, nommé auprès de l'Ambassade de Bruxelles comme premier collaborateur du Chef de Mission et chargé des Affaires économiques.

En été 1963, nommé Chef de la Délégation suisse auprès de la Commission des Nations neutres pour

la surveillance de l'armistice en Corée, M. Thiebaud quitte à nouveau Marseille pour une deuxième période de 10 mois.

Mais, même pendant ces périodes d'absence, notre Consul général suivait de près le sort de notre communauté et les sujets ne manquaient pas où sa diplomatie intervention et ses conseils dictés par une profonde connaissance des hommes faisaient merveille : séances nombreuses de différents comités des sociétés suisses de Marseille ; Bienfaisance, Cercle Helvétique, Grutli, Groupe des Jeunes, Eglise, Chambre de Commerce Suisse, Comité permanent franco-suisse pour le port de Marseille, etc...

Les rapports avec l'administration et nos amis français bénéficièrent en toutes circonstances de la souriante gentillesse du Doyen du Corps consulaire, puisqu'en effet notre Consul général a occupé cette charge durant plusieurs années.

Tout au long de sa mission parmi nous, M. Thiebaud fut secondé par sa charmante épouse qui sut gagner la sympathie de tous et que nous voulons associer ici aux remerciements que nous lui adressons et au souvenir que les Suisses de Provence lui garderont longtemps.

Par une heureuse coïncidence, le Canada lointain nous prend un Consul général et une famille amie, après nous avoir déjà pris notre Vice-Consul et Mme Rickenbach, mais nous restitue tout aussitôt un nouveau chef de poste, puisque sont arrivés à l'instant à Marseille M. le Consul général Jacques Mallet et sa famille, venus tout droit de Québec et auxquels nous adressons nos cordiaux et sincères souhaits de bienvenue sous le soleil des bords du Lacysdon.